

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1451

présenté par

Mme Bourouaha et M. Maillot

à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

ARTICLE 3

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« indépendantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding